

## L&amp;G ⑧

## Grammaire historique

*(Langue, dialecte...)*

• On peut donner ici les résultats d'une étude menée par Mario Pei en 1949, qui a comparé le degré d'évolution de diverses langues par rapport à leur langue-mère ; pour les langues romanes les plus importantes, si l'on ne considère que les voyelles toniques, l'on obtient, par rapport au latin, les coefficients d'évolution suivants :

- sarde : 8 % ;
- italien : 12 % ;
- espagnol : 20 % ;
- roumain : 23,5 % ;
- occitan : 25 % ;
- portugais : 31 % ;
- français : 44 % .<sup>1</sup>

### Le français une langue romane ? Peut-être, mais ... de peu !

Mario Pei, (1901-1978 ) *Italian-American linguist and polyglot*, comme le caractérise Wikipédia, un des créateurs d'une (soi-disant) langue commune européenne de base latine, ne peut pas être suspecté d'avoir voulu éloigner le français... du latin : pourtant, bien que son étude soit très limitée (*aux voyelles toniques*), elle montre bien ce qu'un esprit (assez) libre peut affirmer de la parenté du français avec les autres langues qui revendiquent – pour des raisons de prestige – leur filiation avec le latin. La grammaire historique étudie « comment » on passe d'un état de texte (le latin « classique », par exemple) à un autre état de texte (le français dit « standard » de l'hexagone au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles) ; il y a de nombreuses extensions à ce projet qui demeure, en fait, pourtant, *celui-là* : montrer l'excellence de la langue française parce que au moins

---

<sup>1</sup> [http://wapedia.mobi/fr/Langues\\_romanes?t=1.#3](http://wapedia.mobi/fr/Langues_romanes?t=1.#3).

égale, sinon supérieure à son modèle et à sa «mère», dont elle serait (comme la France est la *filles ainée de l'Église* !) la fille préférée.

### L' « ancien français », est-ce du [français] ?

*Quant l'emperere ad faite sa justise  
E esclargiez est la sue grant ire,  
En Bramidonie ad chrestientet mise,  
Passet li jurz, la nuit est aserie.  
Culcez s'est li reis en sa cambre voltice.  
Seint Gabriel de part Deu li vint dire:  
«Carles, sumun les oz de tun emperie!  
Par force iras en la tere de Bire,  
Reis Vivien si succuras en Imphe,  
A la citet que paien unt asise:  
Li chrestien te recleiment e crient.»  
Li emperere n'i volsist aler mie:  
«Deus,» dist li reis, «si penuse est ma vie!»  
Pluret des oilz, sa barbe blanche turet.  
Ci falt la geste que Tuoldus declinet.*

Dans la leçon d'ouverture à la Grammaire historique de la langue française, *cours professé à la Sorbonne* par **Gaston Paris** en 1868, on peut lire :

Là où la grammaire empirique constate, la grammaire historique explique; l'une donne, à un moment donné, le *comment* d'une langue, l'autre en donne le *pourquoi*; car, en science, le *comment* de l'antécédent est le *pourquoi* du conséquent.

Il ressort déjà pour vous de la manière dont j'ai défini la langue française que je ne puis l'étudier qu'*historiquement*. Puisque je comprends sous ce nom le dialecte de l'Ile-de-France depuis sa plus ancienne apparition jusqu'à

nos jours, je dois embrasser dans mon examen toutes les périodes successives de ce dialecte. C'est en effet ce que je me propose de faire, mais notre étude ne sera pas rigoureusement bornée là. D'une part elle s'appuiera toujours sur le latin, en s'attachant autant que possible à déterminer les formes du latin vulgaire, qui n'est qu'un état plus ancien du français ; elle interrogera aussi les autres idiomes, surtout l'allemand, qui ont concouru à former notre vocabulaire, et parfois influé sur notre grammaire proprement dite. D'autre part, elle s'éclairera sans cesse par la comparaison avec d'autres langues ou dialectes ; cette comparaison embrassera trois degrés : d'abord, et le plus ordinairement, nous rapprocherons du français proprement dit les autres dialectes de la langue d'oïl, soit qu'ils se soient développés de même, soit qu'ils offrent des différences avec le nôtre ; — puis nous ferons plus sommairement le même travail pour les autres grands dialectes dérivés du latin et surtout pour le provençal, qui forme avec le français une sous-division particulière ; — enfin, et beaucoup plus rarement, nous aurons occasion soit de comparer le latin, dans les caractères qu'il a légués aux langues romanes, avec les autres membres de la famille indo-européenne, soit d'emprunter en général à l'histoire d'autres langues quelques faits qui jettent de la lumière sur des faits analogues dans le développement de la nôtre. — En principe, c'est le latin qui sera la limite de nos recherches ; nous ne poursuivrons pas plus loin notre travail.

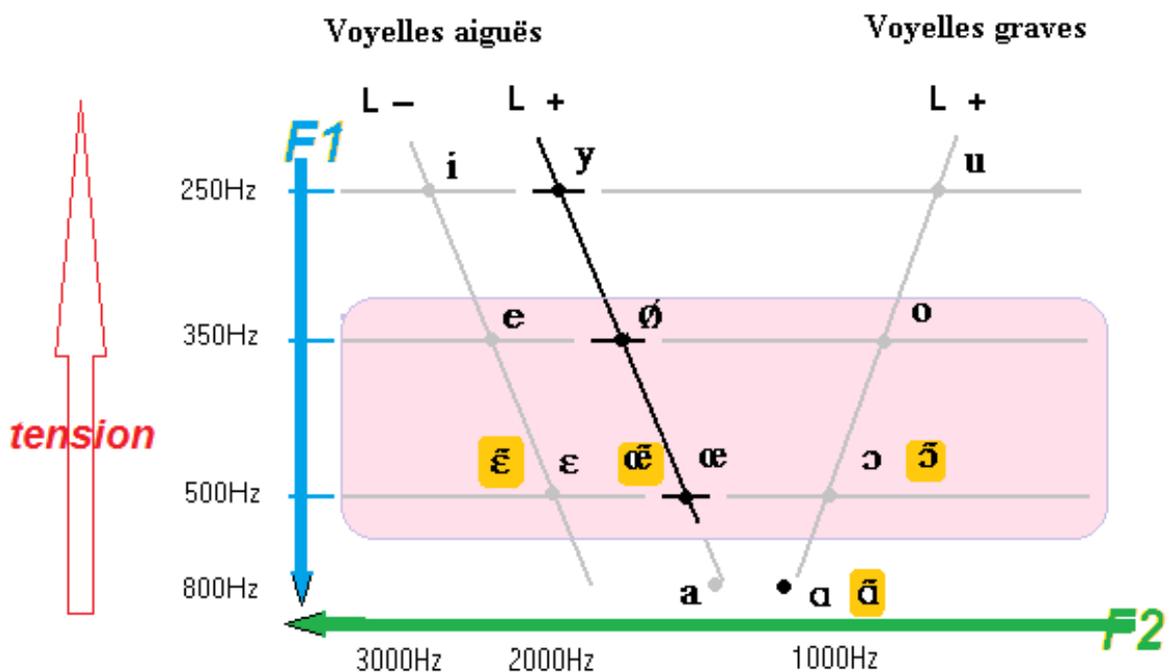
Il existe donc un projet, que la grammaire historique va « travailler » de façon remarquable : c'est, on peut le croire, *là*, le plus gros « succès » de la grammaire, car, en superposant des analyses (très imparfaites et « transcendantes », mais identiquement conçues) de ces « langues » (en fait, des groupes de textes homogènes), elle livre une comparaison et un historique très achevés et particulièrement précis.

En même temps que cette discipline révèle historiquement la filiation entre des groupes de textes homogènes que sont les

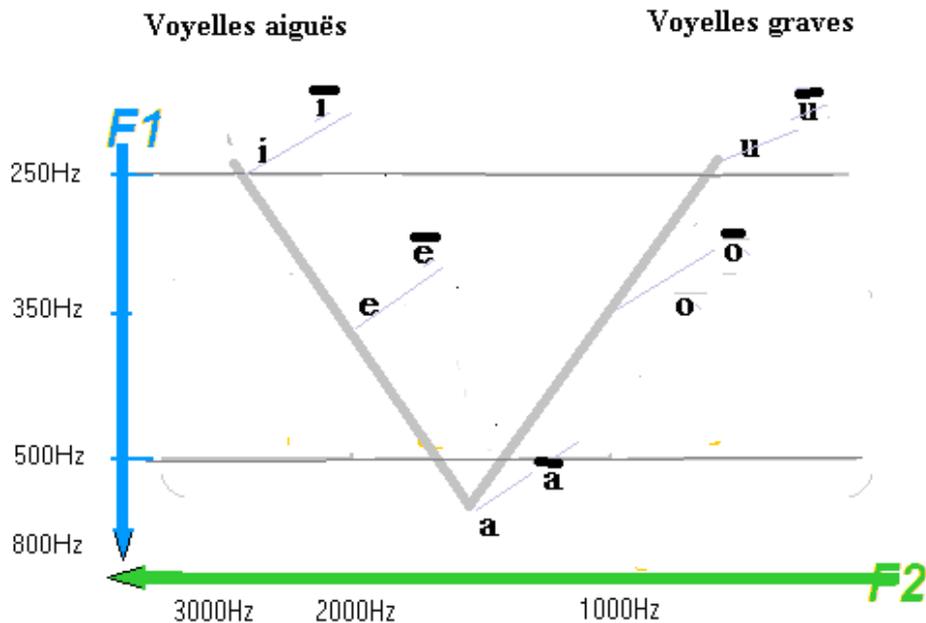
« langues » elle justifie *de façon détournée*, la politique des états-nations du XIX<sup>e</sup> : la grammaire historique, ça sert, *aussi*, à faire la guerre... par d'autres moyens.

On va essayer ici, à montrer, par quelques groupes de « faits » constatables (du *latin* au *français moderne*) et parfaitement établis par ses soins, la fascination (justifiée) qu'exerce cette discipline.

- Le latin présente un ensemble de phonèmes vocaliques, au nombre de 10 répartis, en deux séries : brèves et longues (ǔ-ū, ǒ-ō, ǎ-ā, ě-ē, ĭ-ī). Le français ne connaît pas d'opposition significative entre brèves et longues mais connaît des différences d'aperture **ɛ-e-(i)**, **ɔ-o-(u)**, et une série de phonèmes « intermédiaires » **œ-ø-(y)**; le français a aussi des voyelles nasalisées: **ã, œ̃, ě̃, õ̃**



La grammaire historique devra expliquer comment les oppositions significatives entre les 10 voyelles du latin sont transférées dans les 15 voyelles du français :



Globalement, les voyelles vont se réorganiser de cette façon :

$\bar{i} > i$

$\check{i}, \bar{e} > e$

$\check{e} > \varepsilon$

$\check{a}-\bar{a} > a, a$

$\check{o} > o$

$\check{u}, \bar{o} > o$

$\bar{u} > u$

les diphtongues du latin classique **ae**, **oe**, **au** passent à **ε**, **e** et **o**, mais les voyelles (accentuées) **ε**, **ɔ**, puis **e**, **o** vont diphtonguer successivement (VI<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> siècles) : **ie**, **uo** tandis que **u** passait spontanément à **y**. La voyelle finale (sauf a) va disparaître : cet

effacement « *paraît dû à une prononciation particulièrement intense de la syllabe accentuée et s'est généralisé sans doute en Gaule au cours du VIII<sup>e</sup>* ».

■ On observe des changements équivalents dans les consonnes : quelques exemples :

**k, g** latin initiaux et intérieurs derrière consonne (carrum, caballum, gamba, etc.) palatalisent et « passent » à **ka, kya, tya, tša ...š [ʃ]** et **ga, gya, dya, dža, ž [ʒ]** : *char, cheval, jambe*

Ce fait *distingue* le Nord de la Gaule des autres régions de la Romania (bien que le *picard* et le *normand* (en partie) ne palatalisent pas !) : le « *français* » (comme le *castillan*, le *portugais*, etc.) est la somme de ces différences entre tous les changements qui s'observent *après* ce qu'était le latin *auparavant* !

Par contre, c'est par la palatalisation des dentales initiales que se distingue le latin d'Orient **t, d, s > ts, dz, š** : terra > **țără**, septem > **șapte**, dicit > **zice** en *roumain*.

■ Les changements phonétiques, qui ne sont pas les mêmes sur toute l'étendue de la Romania, entraînent des changements morphosyntaxiques : si nous comparons la conjugaison du verbe *chanter* au présent de l'indicatif en *français, occitan, et castillan*.

	français		occitan	castillan
1 <sup>o</sup> singulier	chante	<i>ʃāt</i>	canti	canto
2 <sup>o</sup> singulier	chantes	<i>ʃāt</i>	cantas	cantas
3 <sup>o</sup> singulier	chante	<i>ʃāt</i>	canta	canta
1 <sup>o</sup> pluriel	chantons	<i>ʃātɔ</i>	cantam	cantamos
2 <sup>o</sup> pluriel	chantez	<i>ʃāte</i>	cantatz	cantáis
3 <sup>o</sup> pluriel	chantent	<i>ʃāt</i>	càntan	cantan

*Je, tu*, etc. deviennent obligatoires pour pallier l'absence (nouvelle) de désinences – *indices de personne* – en français moderne.

Ces « traits » (et de nombreux autres) différencient les ... différentes « langues-filles » - *formes que prend le latin*... après le |latin|. Pendant les soixante générations qui nous séparent d'un contemporain d'Auguste, chaque grand-père ou grand-mère a pu parler à son petit-fils ou sa petite-fille sans avoir à noter une différence de langue, mais, si nous lisons sans difficulté La Fontaine, Rabelais est beaucoup plus difficile, et la Chanson de Roland, une langue étrangère. Et, tout autant, si dans la France du XVIII<sup>e</sup> siècle, il était possible d'aller de village en village, sur une ligne d'est en ouest, sans noter des variations interdisant l'intercompréhension, on doit noter qu' un locuteur de **gallo** ne parle pas comme un locuteur de Neuvillers-sur-Fave <sup>2</sup> , *qui parle lorrain* :

***Vos hâbliz lo patwès ?  
Niant co ! Cè z-ast mè peurmêre leço !  
Mais vos lo hâbeul'rôz bîntôt ?  
Dj'y compte bîn ! Mais dje n'sârôs mi lo hâblè bîn è pwèt  
lè peurmêre djounâye***

Tandis qu'en gallo moderne :

***Dedpée lz'année 70, n'a d'pu en pu d'mondd a s'interèse  
den l'galo. Ûnn glhanée d'la literaturr d'astourr fu banî  
en 1982. Ûnn opsion ô baq ée ouvèrtt dedpée 1984 den  
l'aqademî d'Renn<sup>3</sup>***

<sup>2</sup> <http://patoisantlorrain.canalblog.com/>

<sup>3</sup> <http://www.chubri.org/index.php?page=gallo&ssmenu=lalang>

Le français est un dialecte d'une langue-(*qu'elle se choisit pour*) mère, comme le gallo ou le lorrain le sont du roman septentrional ou langue d'oïl. Les limites dialectales ne sont pas, sauf quand il s'agit de différences ... de *langues*, des frontières séparant de façon nette un dialecte d'un autre : les isoglosses ne se superposent pas... tous, et on confie aux « bourrelets d'isoglosses » le soin de séparer les dialectes ou les sous-dialectes entre eux. Le « continuum » linguistique n'empêche pas la reconnaissance de pôles qui accumulent les différences : si un pouvoir (politique, littéraire, etc.) accompagne le rayonnement de ce pôle sur les variétés linguistiques proches, on assiste à la naissance de ce que le savoir social appelle (par opposition) « langue » : on a pu la définir ainsi : un dialecte avec une armée et une marine <sup>4</sup> !

Mais, si cette définition – *plus réaliste qu'humoristique* – est à méditer, elle ne donne pas à penser les rapports qu'entretiennent **linguistiquement langue et dialecte**. Hjelmslev propose un lien dans un texte particulièrement pénétrant :

• *En analysant dans la grammaire un texte donné, on constatera... que l'on peut trouver dans la totalité du texte, ou produire en le développant des fragments (...) qui, dans le cadre du texte, peuvent être traduits en d'autres fragments: un fragment est peut-être en jutlandais, un autre en seelandais et inversement... En grammaire, on doit donc se donner un système d'étiquettes permettant d'appeler un groupe de textes "anglais", un autre "danois"...*<sup>5</sup>

<sup>4</sup> "א שפראך איז א דיאלעקט מיט אן ארמיי און פֿלאָט", "a shprakh iz a dialekt mit an armey un flot") de Max Weinreich

<sup>5</sup> "Degrés linguistiques", chapitre inédit traduit par Gabriel Conseil de Le langage, (Sproget, 1963) traduit par Michel Olsen, 1966, Les éditions de minuit.